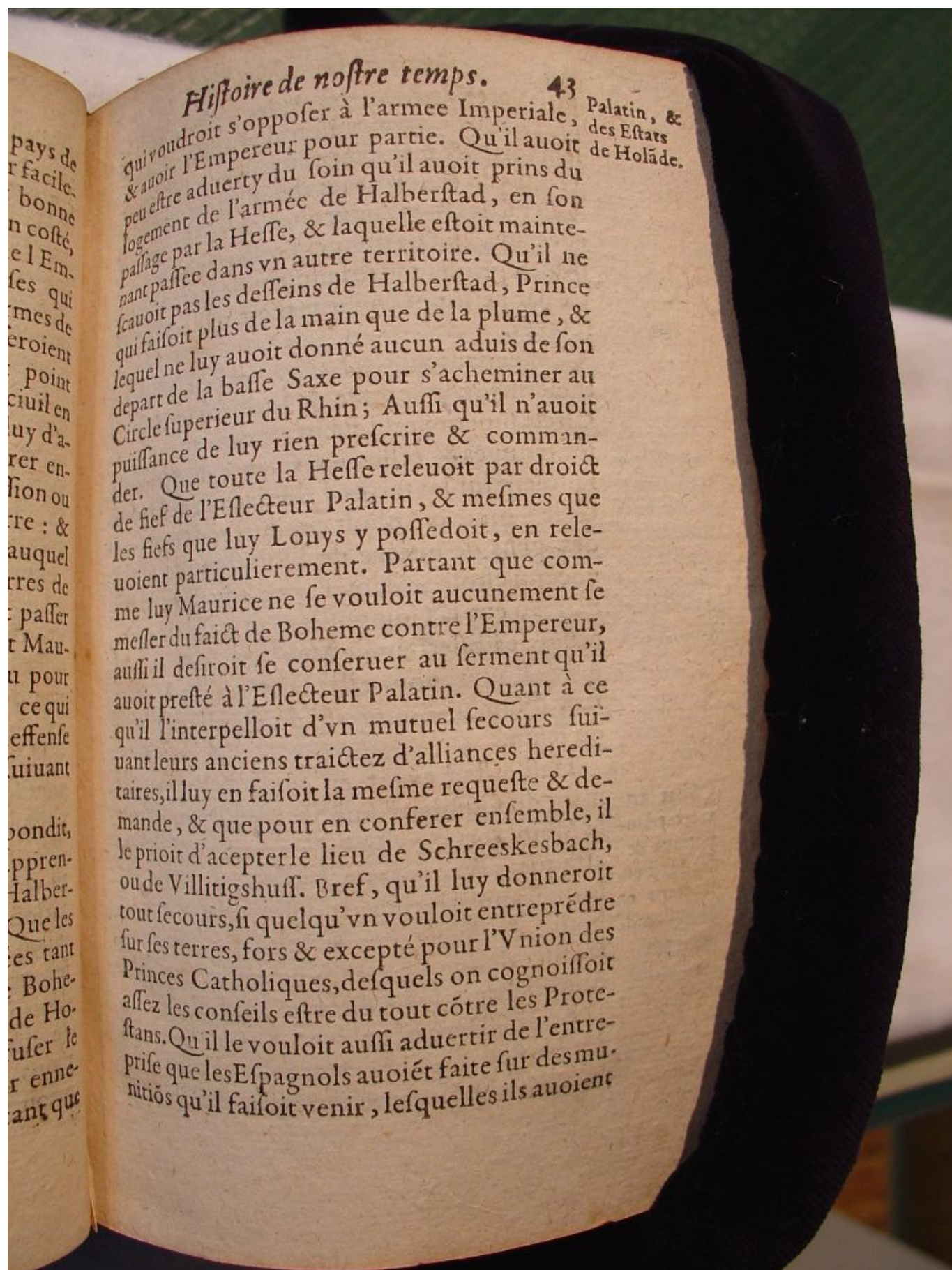
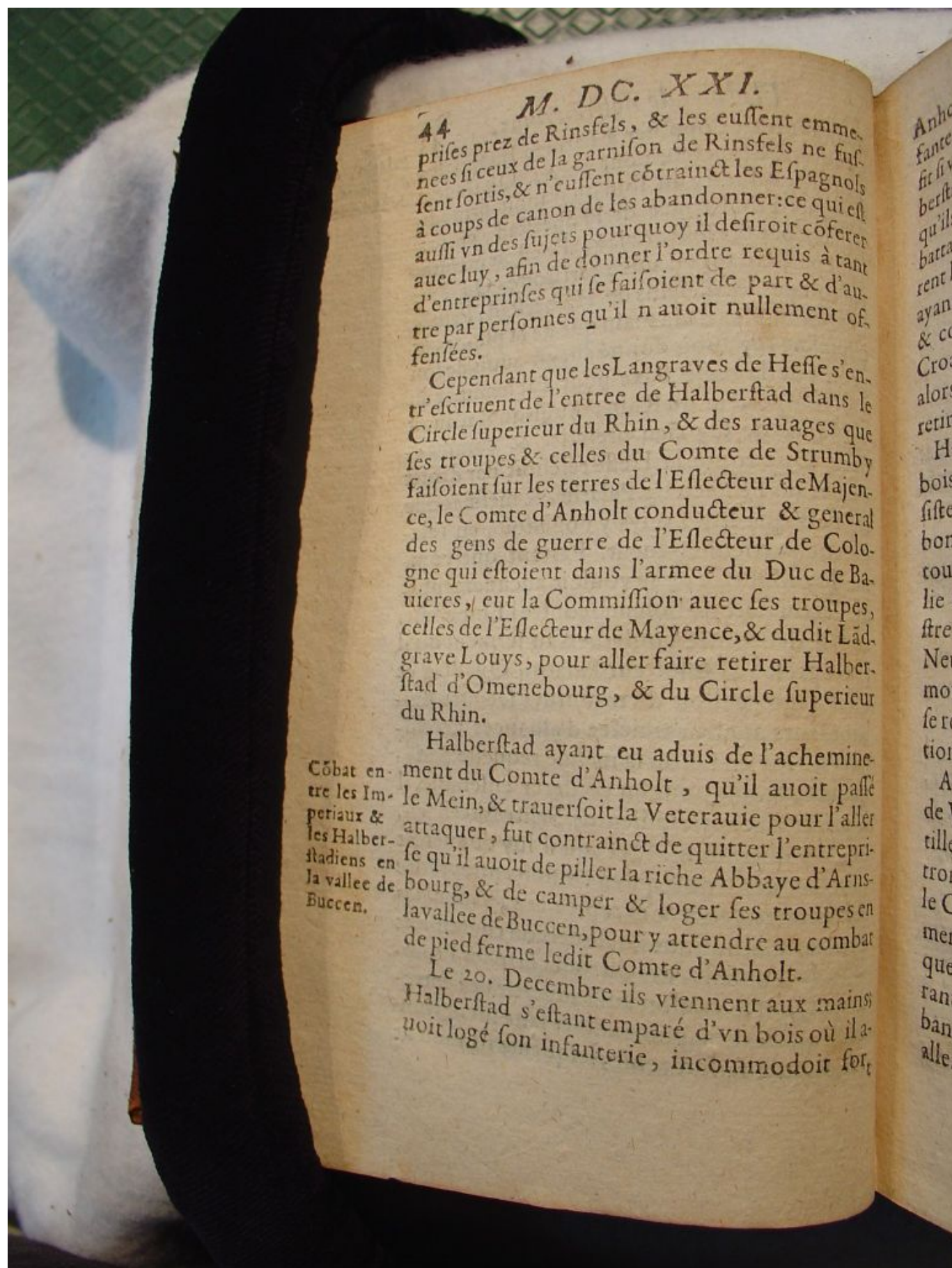


1621_043.jpg



1621_044.jpg



1621_045.jpg

Histoire de nostre temps. 45

Anholt, qui commença le combat sans son infanterie: mais aussi-tost qu'elle fut arriuée il fit si viuement attaquer ce bois, que les Halberstadiens furent contraincts de le quitter; ce qu'ils ne firent que pied à pied tousiours combattant; plusieurs de part & d'autre y perdirent la vie, & Halberstad son cheual. Anholt ayant fait mettre pied à terre à ses carrabins, & commandé au Regiment de caualerie des Croatiens de les seconder & secourir, ils firent alors plier du tout les Halberstadiens, qui se retirerent vers Omenebourg.

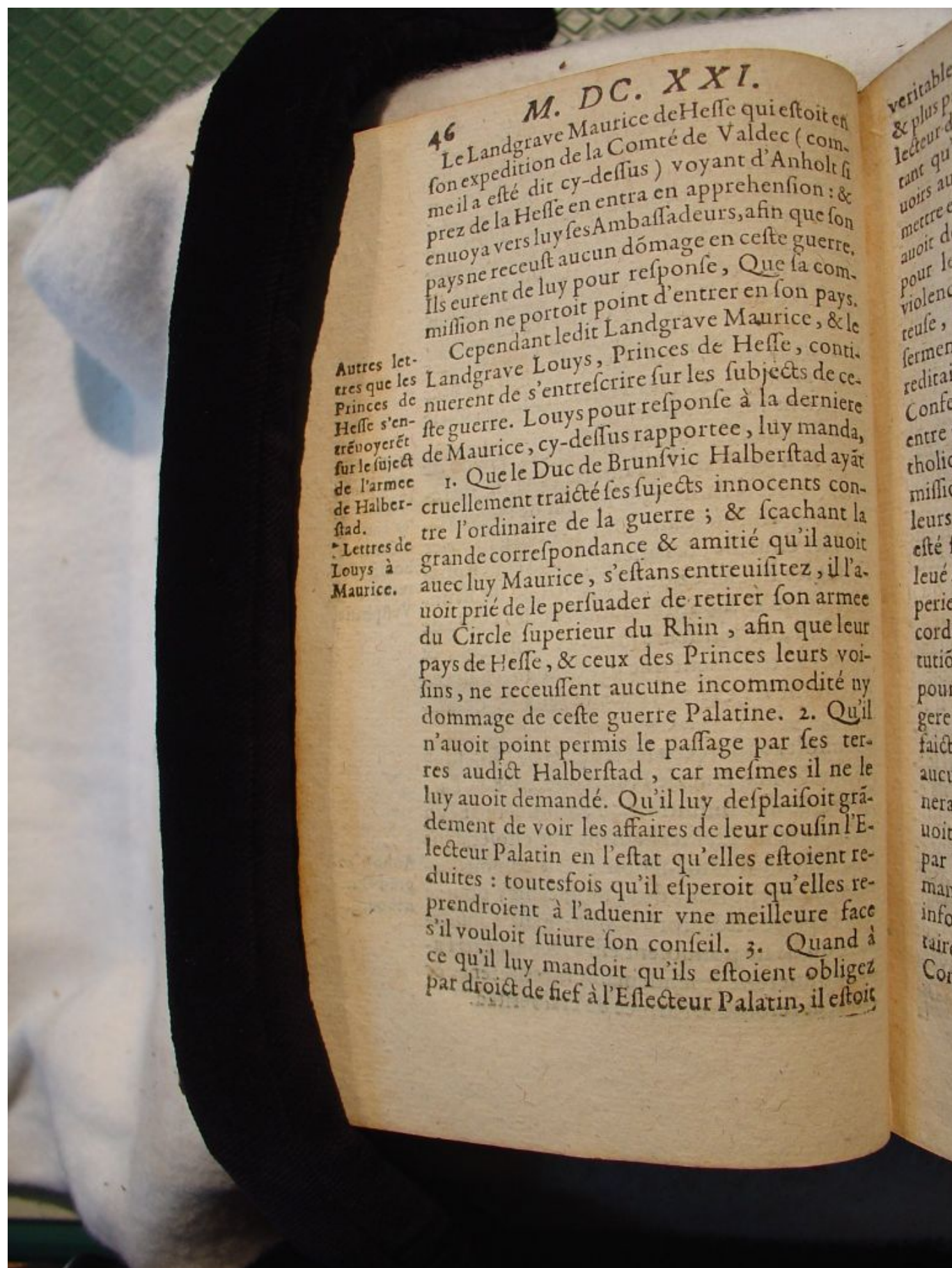
Halberstad se voyant en ces pays pleins de bois, & n'auoir de l'infanterie capable de résister à celle d'Anholt, se resolut de laisser vne bonne garnison dans Omenebourg, ruiner tous les enuirōs, & s'aller ietter en la Vestphalie sur les Eueschez de Padeborn & de Munstre: ce qu'il fit, apres auoir bruslé la ville de Neustad, & plusieurs bourgs, villages, & moulins: tellement que par tout où il passa en se retirant il ne se voyoit que feux & desolations.

Anholt ayant receu les troupes de l'Euesque de Virsbourg Duc de Franconie, avec de l'artillerie & des munitions, fit sommer par vn trompette les Halberstadiens qui estoient dans le Chasteau d'Omenebourg: Du commencement ils firent mine de vouloir tenir, pource que la place estoit fort bonne: mais considérant qu'ils ne pouuoient estre secourus, ils l'abandonnerent le lendemain, se retirerent, & allerent reioindre l'armee de Halberstad.

Halberstad
ayāt bruslé
Neustad &
les enuirōs
d'Omene-
bourg, se
retire en la
Vestphalie

Anholt 're-
prēd Ome-
nebourg.

1621_046.jpg



M. DC. XXI.

46 Le Landgrave Maurice de Hesse qui estoit en son expedition de la Comté de Waldec (com- me il a esté dit cy-dessus) voyant d'Anholt si prez de la Hesse en entra en apprehension : & enuoya vers luy ses Ambassadeurs, afin que son pays ne receust aucun dōmage en ceste guerre. Ils eurent de luy pour response, Que la com- mission ne portoit point d'entrer en son pays.

Cependant ledit Landgrave Maurice, & le Landgrave Louys, Princes de Hesse, conti- nuèrent de s'entrescrire sur les subjects de ce- ste guerre. Louys pour response à la derniere de Maurice, cy-dessus rapportee, luy manda, 1. Que le Duc de Brunsvic Halberstad ayāt cruellement traité ses subjects innocents con- tre l'ordinaire de la guerre ; & scachant la grande correspondance & amitié qu'il auoit avec luy Maurice, s'estans entreuistez, il l'a- uoit prié de le persuader de retirer son armee du Circle superieur du Rhin, afin que leur pays de Hesse, & ceux des Princes leurs voi- sins, ne receussent aucune incommodité ny domage de ceste guerre Palatine. 2. Qu'il n'auoit point permis le passage par ses ter- res audict Halberstad, car mesmes il ne le luy auoit demandé. Qu'il luy desplaisoit grā- dement de voir les affaires de leur cousin l'E- lecteur Palatin en l'estat qu'elles estoient re- duites : toutesfois qu'il esperoit qu'elles re- prendroient à l'aduenir vne meilleure face s'il vouloit suiure son conseil. 3. Quand à ce qu'il luy mandoit qu'ils estoient obligez par droit de fief à l'Eslecteur Palatin, il estoit

Autres let-
tres que les
Princes de
Hesse s'en-
treuoyent
sur le sujet
de l'armee
de Halber-
stad.
Lettres de
Louys à
Maurice.

veritable
& plus pa
lecteur d
tant qu
uoirs au
mettre e
auoit de
pour le
violenc
reuse,
sermen
reditai
Confe
entre a
tholiqu
missio
leurs
esté f
leué l
perie
corde
tutio
pour
gere
faict
aucu
nera
uoit
par
man
info
taire
Con

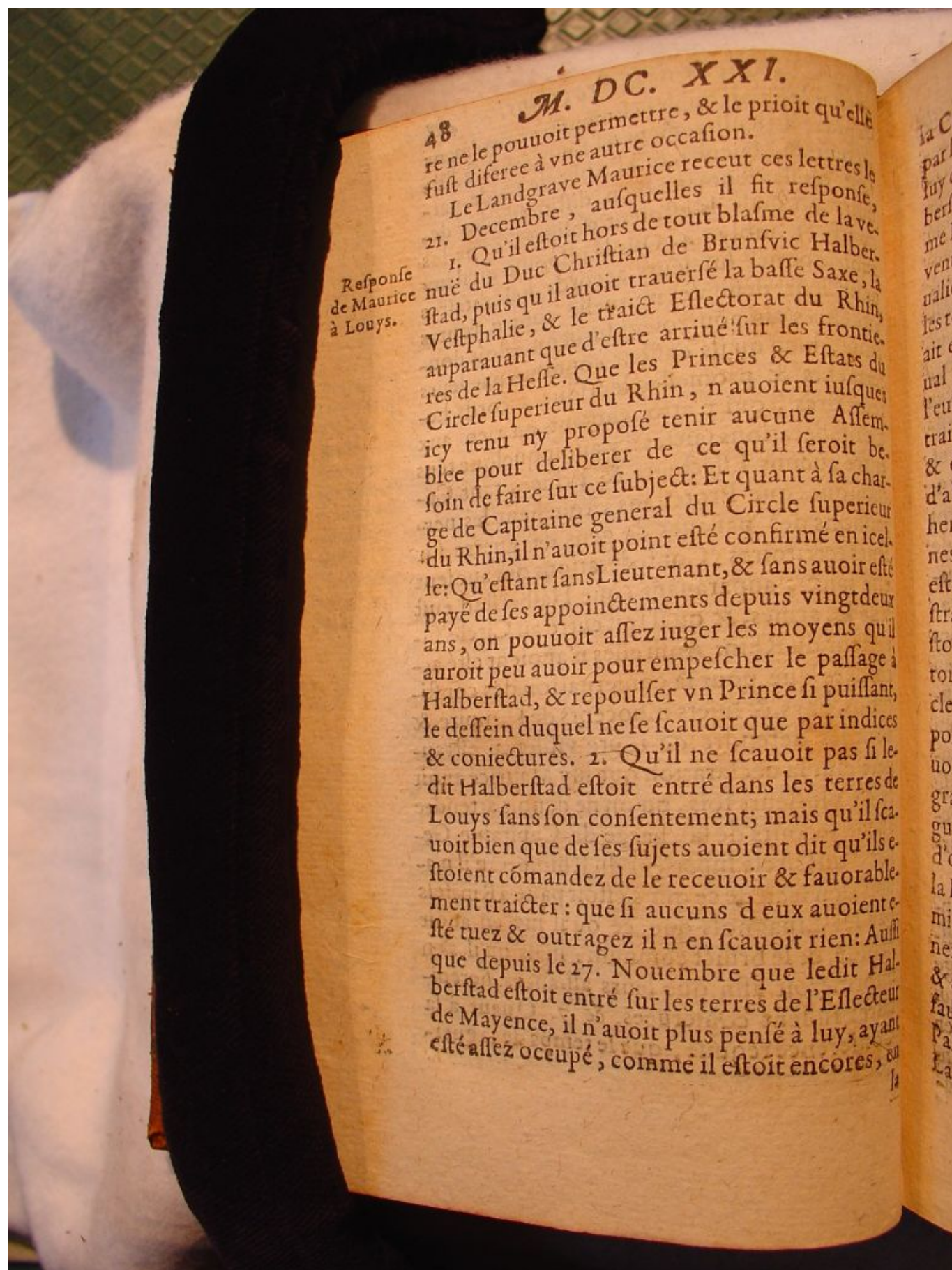
1621_047.jpg

Histoire de nostre temps.

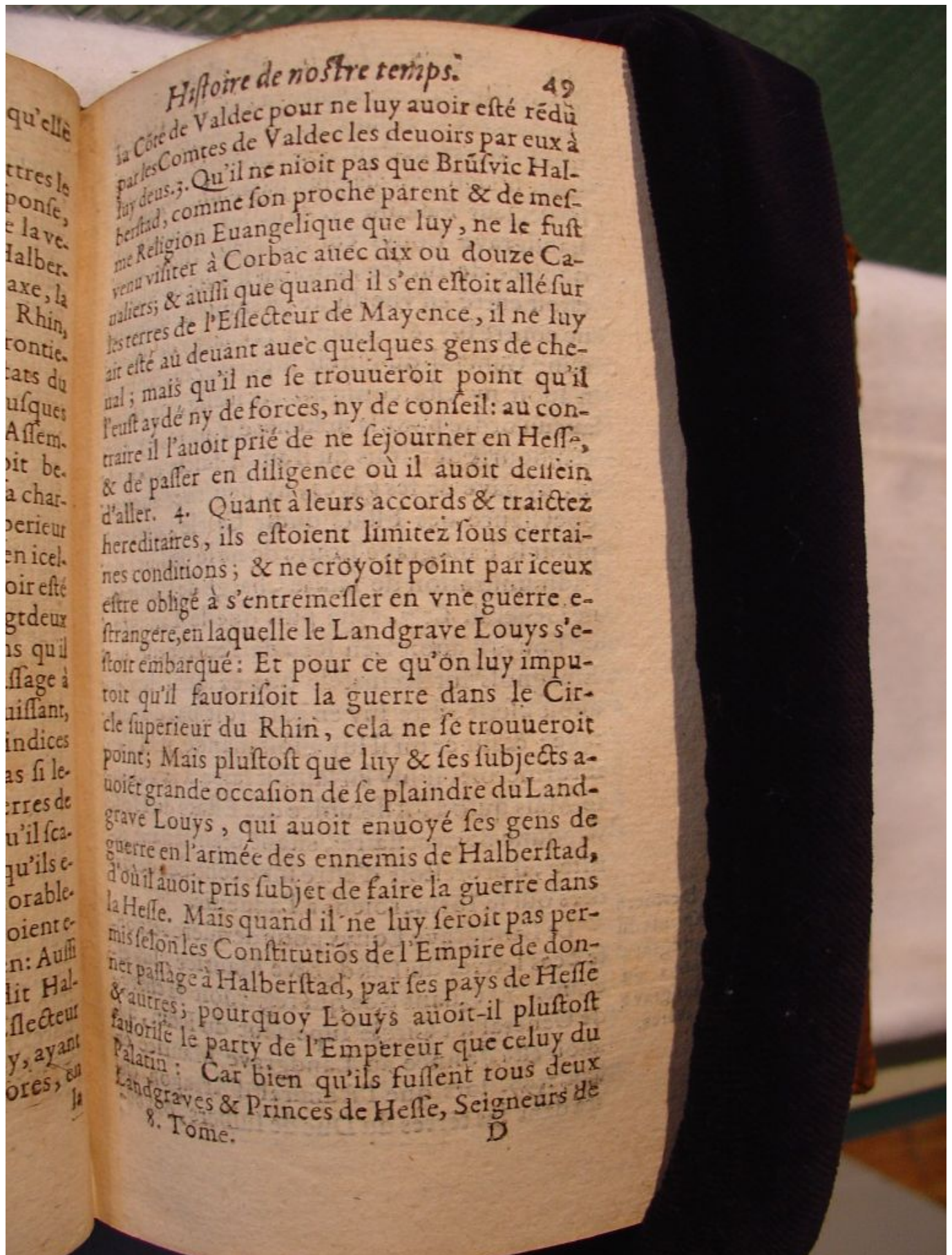
47

veritable; mais qu'ils l'estoient premierement
& plus particulièrement à l'Empereur, à l'E-
lecteur de Majence, & à l'Abbé de Fulde, par-
tant qu'ils deuoient bien distinguer les de-
voirs auxquels ils estoient obligez, & ne les
mettre en oubly. 4. Que la response qu'il luy
auoit donnée sur leurs accords hereditaires
pour leur deffense mutuelle contre toutes
violences qui pourroient suruenir, estoit dou-
teuse, bien qu'ils eussent confirmé par leurs
serments & promesses leursdits accords he-
reditaires, qui n'attouchoient en rien aux
Confederations faictes il y auoit quelque tēps
entre aucuns Eslecteurs & Princes tant Ca-
tholiques que Protestans, touchant les per-
missions des passages de gens de guerre sur
leurs territoires: Confederations qui auoient
esté faictes auparauant que Halberstad eust
leué les armes, & qu'il fust entré au Circle su-
perieur du Rhin. Aussi elles n'auoient esté ac-
cordées que pour la conseruation des consti-
tutiōs, pays, & sujets innocents de l'Empire, &
pour les defendre de toute violence estran-
gere, sur la declaration que luy Maurice auoit
faicte plusieurs fois, qu'on ne deuoit attendre
aucun secours de sa charge de Capitaine Ge-
neral du Circle superieur du Rhin. 6. Ou'il n'a-
uoit rien sceu de ce qui s'estoit passé à Rinsfels
par les Espagnols que ce qu'il luy en auoit
mandé, & le bruiet commun: mais qu'il s'en
informeroit afin que leurs alliances heredi-
taires fussent conseruees. & 7. Quant à la
Conference requise, que le temps de la guer-

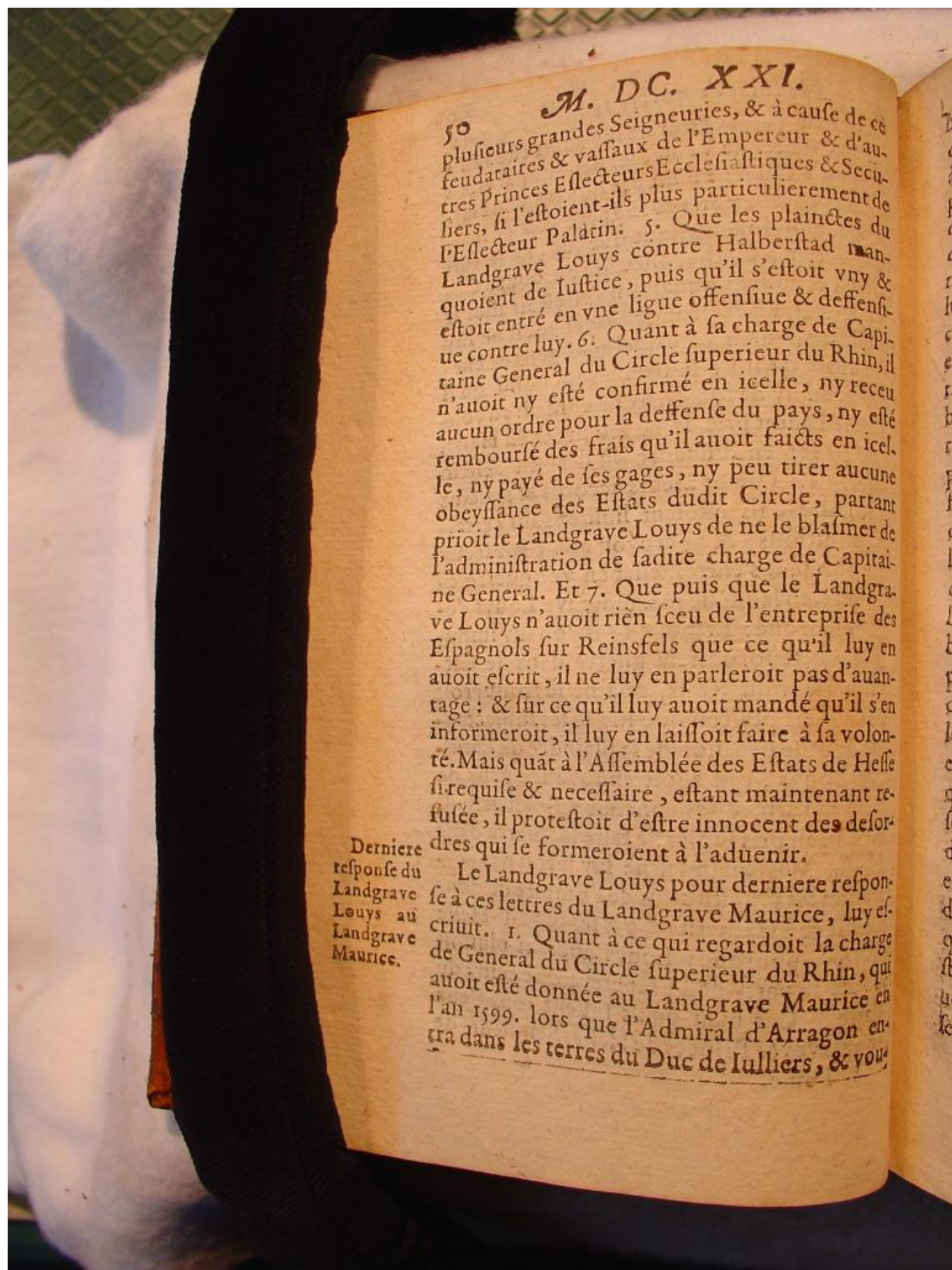
1621_048.jpg



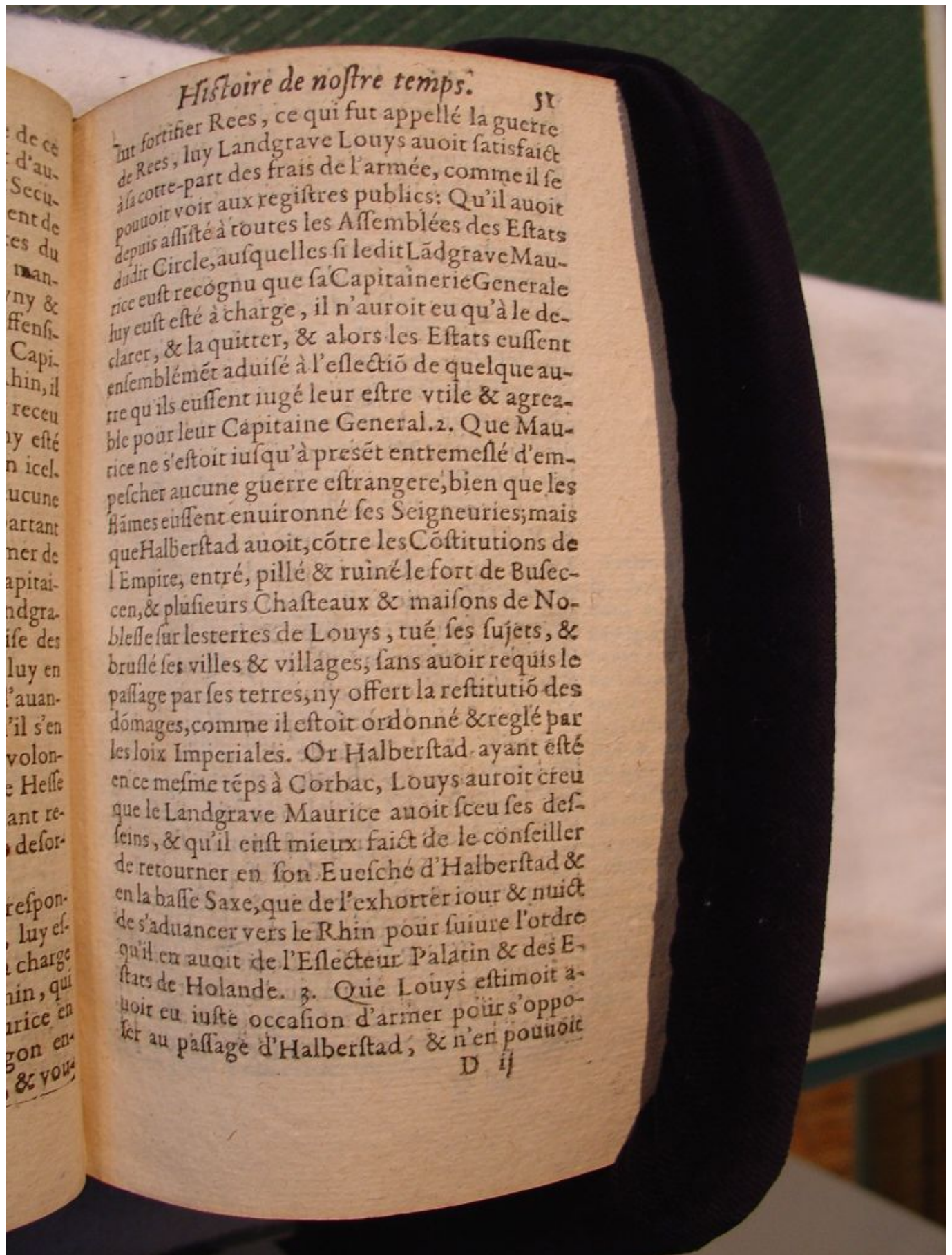
1621_049.jpg



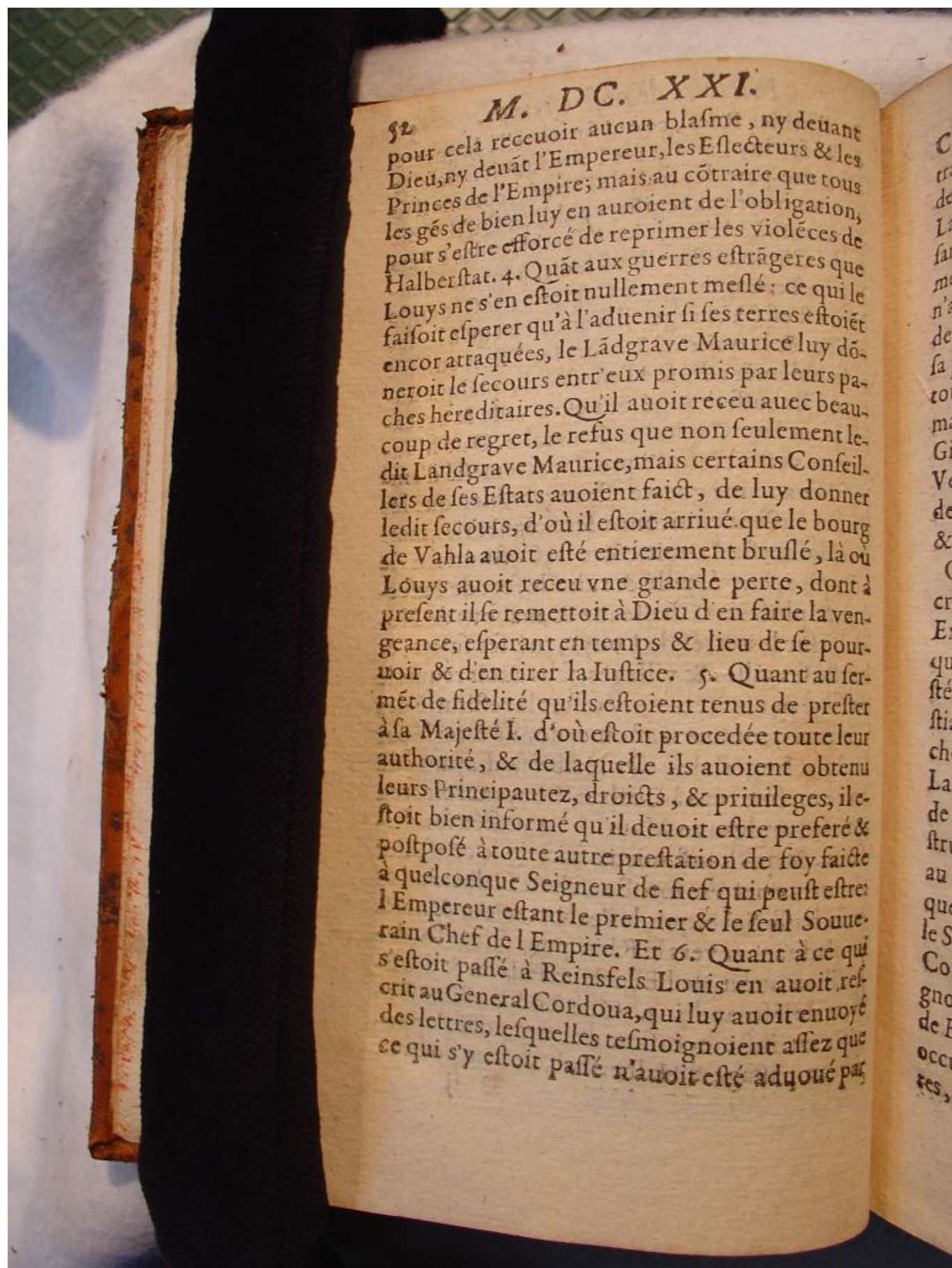
1621_050.jpg



1621_051.jpg



1621_052.jpg



32 *M. DC. XXI.*
 pour cela recevoir aucun blâme, ny deuant
 Dieu, ny deuant l'Empereur, les Electeurs & les
 Princes de l'Empire; mais au cōtraire que tous
 les gēs de bien luy en auroient de l'obligation,
 pour s'estre efforcé de reprimer les violēces de
 Halberstat. 4. Quāt aux guerres estrangēres que
 Louys ne s'en estoit nullement meslé; ce qui le
 faisoit esperer qu'à l'aduenir si ses terres estoient
 encor attaquēes, le Lādgrave Maurice luy dō-
 neroit le secours entr'eux promis par leurs pa-
 ches hereditaires. Qu'il auoit receu avec beau-
 coup de regret, le refus que non seulement le-
 dit Landgrave Maurice, mais certains Conseil-
 lers de ses Estats auoient faict, de luy donner
 ledit secours, d'oū il estoit arriué que le bourg
 de Vahla auoit esté entierement brullé, là où
 Louys auoit receu vne grande perte, dont à
 present il se remettoit à Dieu d'en faire la ven-
 geance, esperant en temps & lieu de se pour-
 uoir & d'en tirer la Iustice. 5. Quant au ser-
 mēt de fidelité qu'ils estoient tenus de prester
 à sa Majesté I. d'oū estoit procedée toute leur
 autorité, & de laquelle ils auoient obtenu
 leurs Principautez, droicts, & priuileges, il e-
 stoit bien informé qu'il deuoit estre preferé &
 postposé à toute autre prestation de foy faicte
 à quelconque Seigneur de fief qui peust estre
 l'Empereur estant le premier & le seul Souue-
 rain Chef de l'Empire. Et 6. Quant à ce qui
 s'estoit passé à Reinsfels Louis en auoit res-
 crit au General Cordoua, qui luy auoit enuoyé
 des lettres, lesquelles tesmoignoient assez que
 ce qui s'y estoit passé n'auoit esté aduoué par

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan